

Illustrations et réflexions sur une opération cognitive fondamentale : la schématisation en linguistique - du lexique aux constructions grammaticales.

Dominique Legallois,
Clesthia, Sorbonne-Nouvelle Paris 3

Abstract : This article presents and discusses the notion of schematicity in Cognitive Linguistics. We show that schematization is a cognitive operation involving all the units of language, including lexicon and grammatical constructions. Examples illustrating the relevance of the notion of schematization are taken in the cognitive linguistics literature, but also in other paradigms. In conclusion, we ask the question of the psychological reality of schematization: do the schematisations identified by linguists correspond to the competence of the speakers?

Résumé : cet article présente et discute la notion de schématicité en Linguistique Cognitive. Nous montrons que la schématicité est une opération cognitive portant sur toutes les unités de la langue, notamment le lexique et les constructions grammaticales. Des exemples illustrant la pertinence de la notion de schématicité sont pris dans la littérature de la Linguistique Cognitive, mais aussi dans d'autres paradigmes. En conclusion, nous posons la question de la réalité psychologique de la schématisation : les schématisations identifiées par le linguiste correspondent-elles à la compétence des locuteurs.

Cette réflexion¹ a pour but de montrer en quoi la notion de *schématisation* est d'une grande pertinence en Sciences du Langage, bien qu'elle soit trop peu exploitée et reste par conséquent confinée à quelques cadres théoriques particuliers. La schématisation constitue une opération cognitive essentielle, portant aussi bien sur les unités morphologiques, lexicales que grammaticales. Le paradigme des Grammaires dites de Construction, qui a émergé depuis la fin des années quatre-vingt des approches cognitives de la langue, a fortement promu le rapport spécificité / schématicité au point d'en faire, avec le principe de la relation réticulaire entre unités, l'élément fondamental de l'organisation de la grammaire des locuteurs. Cependant, justement parce qu'elle constitue un concept « cognitif », c'est-à-dire pertinent non seulement pour la faculté de langage, mais aussi pour d'autres facultés, la schématisation et son rôle en linguistique, ne sont pas inhérents au modèle défendu et exclusifs de celui-ci, mais font partie des outils conceptuels transposables dans des approches différentes. Cela différencie nettement les approches cognitives et fonctionnelles des approches formelles qui proposent parfois dans leur appareillage, des concepts « non compatibles », inhérents à la théorie même, voire « fabriqués pour » la théorie : cette différence est la conséquence de deux perspectives opposées sur la nature du langage qui, pour les uns, ne se distingue pas

¹ Cette publication est complémentaire de Legallois (à paraître) portant sur la notion d'usage en linguistique cognitive et de Legallois (en prép.) sur la notion d'*unité linguistique* appliquée aux Constructions.

radicalement des autres facultés, et en cela peut être appréhendé par des outils conceptuels transversaux, alors que pour les autres, le langage est une faculté spécifique.

L'article, dans un premier temps, présente la conception de la schématisation de R. Langacker, car c'est à ce linguiste que nous devons une formulation et une illustration claire de cette notion. Dans la *Cognitive Grammar* de Langacker, la schématisation est complémentaire de l'opération de catégorisation (une opération elle aussi transversale aux facultés) et prend son sens dans une linguistique fondée sur l'usage. La schématisation y est décrite comme un concept fondamental pour la construction et l'identification des unités linguistiques, ainsi que pour leurs relations.

Dans une deuxième section, l'article explore certains travaux indépendants du cadre théorique de la *Cognitive Grammar* ou des Grammaires de Construction, même si ces travaux restent fondamentalement orientés vers le rapport entre langue et cognition (notamment, pour certains, par leur dimension psycholinguistique) ; ces travaux abordent des objets très différents : l'acquisition des schémas morphologiques, la surextension, le marquage lexical, la métaphore et sa relation à la catégorisation, et enfin le proverbe. Il s'agit de souligner dans ces études le rôle que les chercheurs attribuent, selon nous de façon implicite, à l'opération de schématisation.

Enfin, la dernière section porte sur la schématisation en Grammaires de Construction et sur son étendue. On prendra l'exemple du schéma $NO_s V$ à NI_{dat} dans lequel NI_{dat} est un datif (réalisé lexicalement ou sous forme clitique). La question qui est posée est celle du statut de ce schéma, sachant que les élaborations en sont très diverses, et peu apparentées : *la tête lui tourne, un colis lui est parvenu, ce cadeau m'est cher, ce cadeau me déplaît*, etc. Autrement dit, a-t-on affaire véritablement à un schéma très général, ou bien est-on en présence d'une constellation de constructions, plus ou moins en relations les unes avec les autres, mais relativement bien distinctes ? Sans répondre nécessairement à cette question – l'importance est ici de poser le problème épistémologique – nous pointons une difficulté pour la pratique de l'analyse linguistique : jusqu'où doit-elle être menée dans la considération de l'abstraction des unités sans tomber dans le danger – si danger il y a – d'une schématisation qui ne relèverait plus du cognitif, mais d'une attitude du linguiste consistant à construire des unités de plus en plus abstraites et sans réalité d'usage ?

1. La schématisation : définition et illustration

1.1. Préalable sur quelques conceptions extérieures à l'usage cognitif.

Commençons par quelques brèves précisions sur les emplois de *schéma*, *schématisation*, *schématique* dans trois perspectives linguistiques².

Ainsi, le terme de *schéma* est utilisé par Hjelmslev (1973) pour définir la langue comme une forme pure, considérée hors de sa matérialité et de sa réalisation sociale. L'acception ici est étrangère à celle qui nous retiendra dans cet article ; elle est même, d'une certaine manière, en contradiction avec l'approche de la linguistique cognitive pour laquelle un schéma est une unité nécessairement abstraite de l'usage par les locuteurs.

² Nous ne dirons rien ici des *images schémas* (Johnson 1987) de la tradition cognitive, bien qu'elle ne soit pas sans rapport avec notre sujet. Ces images schémas sont de l'ordre du pré-conceptuel et ne constituent pas, au sens strict, des unités linguistiques.

Dans la perspective de la Théorie des Opérations Énonciatives, la *forme schématique* d'une lexie constitue un mode d'organisation de relations appliquées aux unités lexicales avec lesquelles la lexie entretient un rapport prédicatif ; cette forme est elle-même déformable par le fait qu'à son tour, elle s'adapte aux formes schématiques des unités environnantes. Dans ce modèle, la forme schématique ne peut être le résultat d'une schématisation au sens de la linguistique cognitive : elle constitue une notion métalinguistique, appartenant exclusivement à l'appareillage formel du modèle. Autrement dit, la forme schématique n'a aucune pertinence cognitive pour les locuteurs, mais est un outil de description et d'analyse sémantique élaboré par le linguiste en vue de rendre compte de l'invariance et de la « déformabilité » des formes.

Par ailleurs, *schématisation* est employé dans la logique naturelle de Grize (1996), où il désigne l'opération d'élaboration d'une représentation informationnellement non saturée, et qui, par conséquent, laisse ouvertes les possibilités de prolongement et d'inférence. La notion est complexe car on pourrait la comprendre comme une représentation vague, imprécise d'un objet de discours ; en fait, comme le dit Grize

« Une schématisation a pour rôle de faire voir quelque chose à quelqu'un ; plus précisément, c'est une représentation discursive orientée vers un destinataire de ce que son auteur conçoit ou imagine d'une certaine réalité » (Grize, 1996 :20).

On peut donc voir deux faces à la schématisation grizéenne : à la fois une « ébauche », une indétermination qui sollicite le travail interprétatif de l'auditeur et un pointage vers un élément particulier de l'objet de discours. On verra qu'il sera intéressant de faire dialoguer cette conception avec celle de la linguistique cognitive.

1.2. La schématisation dans la *Cognitive Grammar*.

C'est indiscutablement dans la *Cognitive Grammar* de Langacker que la notion de schématisation a été particulièrement réfléchi et exploitée. Cette conception a fortement influencé les analyses des Grammaires de Construction. Considérons cette définition de l'auteur, à partir d'un exemple lexical :

By schematization, I mean the process of extracting the commonality inherent in multiple experiences to arrive at a conception representing a higher level of abstraction. Schematization plays a role in the acquisition of lexical units, if only because their conventional forms and meanings are less specific than the usage events (i.e. the actual pronunciations and contextual understandings) on the basis of which they are learned. For example, the basic sense of *ring*—roughly 'circular piece of jewelry worn on the finger'—is schematic relative to the conception of specific rings in specific contexts, which vary in such details as size, material, identity of the wearer, and so on. Schematization can be carried to different degrees, depending on the diversity of the elements it is based on. Since *ring* is also used for adornments worn in other places than on the finger, we can posit for it the more schematic value 'circular adornment worn on the body', with respect to which 'circular piece of jewelry worn on the finger' constitutes an elaboration or specific instantiation. Still more abstractly, *ring* can mean 'circular object' (consider the rings in gymnastics) or even just 'circular entity' (e.g. the ring of dirt left around a bathtub) (Langacker, 2013 : 17)³.

³ Pourtant carré, le ring de boxe est le lieu où les combattants évoluent de façon (plus ou moins) circulaire.

L'exemple du lexème *ring* montre ainsi une opération d'abstractions successives, des plus spécifiques aux plus générales. Ce fonctionnement peut aussi s'appliquer à la représentation des événements, puisque l'on sait que l'expérience peut être saisie à des degrés de spécificités différents, et que le locuteur a donc le choix dans la granularité de la mise en discours de l'événement. Langacker donne cette illustration :

the same feline might be described specifically as a *siamese*, more abstractly (in coarser-grained detail) as a *cat*, and still more schematically with terms like *animal*, *creature*, or even *thing*. Complex expressions obviously allow indefinite variation along this parameter, as illustrated by the progressively more schematic descriptions in (1) :

(1) *Your wretched Siamese just gobbled up my crème brûlée.* > *Your cat just ate my dessert.* > *An animal did something.* > *Something happened.* (Langacker, 1998 : 5)

Dans les cas de *ring* et de la « transformation » phrastique ci-dessus, une même opération d'abstraction est à l'œuvre, qui mène à une schématisation ; néanmoins, si le processus est le même, les objets auxquels il s'applique sont bien sûr extrêmement différents. Dans le dernier exemple, on reconnaît une schématisation « à la Grize » : il existe plusieurs « points de vue » sur un même événement, et selon la perspective du discours, une forme, soit spécifique, soit schématique (en comptant bien sûr les cas intermédiaires), fait l'objet d'un choix énonciatif.

1.3. Schématisation et catégorisation

L'opération de schématisation porte donc sur des objets très différents, et peut être tout aussi bien individuelle et spontanée que sociale et progressive. On ne confondra pas cette opération avec celle de catégorisation qui lui est complémentaire :

To take a phonological example, particular segments such as [m], [n], and [ŋ] can be posited because they occur as parts of actual expressions. Permitted as an abstraction from these elements is the schematic segment [N], i.e. a nasal consonant unspecified as to place of articulation. It represents the generalization that nasal consonants occur in the language, and embodies the commonality that makes them a natural phonological class. Also permitted are the categorizing relationships identifying each nasal segment as an instance of that class: [[N] → [m]], [[N] → [n]], and [[N] → [ŋ]] (R. Langacker, 1998 : 14).

Il y a catégorisation à chaque fois que l'on fait l'expérience d'un objet nouveau (ou d'une unité nouvelle concernant la langue) : cette unité est confrontée à des types schématiques, c'est-à-dire à des catégories superordonnées, soit pour appréhender l'unité comme une instantiation du type, soit pour considérer sa déviance par rapport au type. Dans la mesure où la grammaire émerge de l'usage, chaque structure grammaticale fréquentée est confrontée à des connaissances accumulées. Il y a alors soit renforcement des connaissances, soit modification. Ce principe de renforcement / modification des unités et formes linguistiques pourrait selon nous se laisser décrire par le rapport de complémentarité que voit J. Piaget (1967) entre *assimilation* (l'énoncé s'intègre à un modèle grammatical préalable) et *accommodation* (l'énoncé – sous certaines conditions – modifie le modèle grammatical)⁴. Par ailleurs, selon Langacker (1999, 96-97) un schéma – résultat d'une schématisation – est

⁴ Bien sûr, accommodation et assimilation chez Piaget ne sont pas des opérations linguistiques, mais portent sur des schèmes cognitifs généraux.

toujours immanent à ses diverses instances en discours et donc coexiste avec elles. Autrement dit, toute unité linguistique – mais il en va ainsi des autres phénomènes – « porte » en elle la catégorie superordonnée dont elle est l'instance, de la même manière que la perception d'un objet particulier de notre environnement est co-extensive à sa catégorisation générique (le chat porte en lui l'animalité). La schématicité est donc inhérente, intrinsèque aux formes⁵.

1.4. Schémas de la schématisation.

Pour rendre compte d'un processus correspondant à la schématisation progressive, Langacker donne la représentation ci-dessous d'unités schématisées à partir d'un ensemble d'événements d'usage (E) :

-Fig. 1 Schématisation progressive d'après Langacker 1987

Des événements différents peuvent, après qu'aient eu lieu des schématisations intermédiaires, correspondre à un schéma général. Prenons un exemple d'une structure grammaticale : à partir de différentes schématisations portant sur des événements distincts, un enfant acquiert une grammaire des formes interrogatives

Fig. 2 Exemple de schématisation progressive du schéma interrogatif⁶.

La grammaire est alors dite émergente : la forme interrogative schématique n'est aucunement redevable à une dérivation des structures déclaratives ni à aucune règle particulière. De plus, les catégories syntaxiques ne sont pas présentes de façon innée (ou de façon précoce) dans la compétence de l'enfant, elles font l'objet d'une construction (par leurs propriétés distributionnelles) au fur et à mesure de l'expérience discursive du jeune locuteur. La schématisation est donc créée en et par l'usage, aussi le phénomène de fréquence à l'exposition des données est-il primordial.

Une autre représentation des dimensions schématiques et semi-schématiques des constructions grammaticales est donnée ci-dessous ; les schémas intransitifs et transitifs sont des instanciations d'un schéma plus général, celui de la clause. Mais leur sont subordonnées les constructions argumentales des verbes, qui peuvent à leur tour constituer des « genres » pour des unités phraséologiques

- Fig3. Hiérarchie taxonomique grammaticale⁷

On retiendra que la schématisation n'est pas un processus linguistique ; il fait partie des opérations cognitives que nous appliquons sur divers objets de notre expérience,

⁵ Cette immanence n'implique nullement que la schématisation est systématique ou illimitée. C'est ce que discute la dernière section de cet article.

⁶ Représentation empruntée au site : <https://www.frontiersin.org/articles/10.3389/fpsyg.2015.00852/full>

⁷ Schéma emprunté à Croft et Cruse (2004 : 264).

linguistique comme non linguistique. Cependant, bien que n'étant pas de nature linguistique, nous pensons que cette opération n'en est pas moins fondamentale pour la compréhension et la description de bien des phénomènes linguistiques, dont nous allons voir quelques exemples dans la section suivante.

2. Illustrations diverses de la schématisation

Les exemples présentés ici, issus de divers travaux, n'appartiennent pas à la tradition de la *Cognitive Grammar*, même s'ils se préoccupent, pour certains, de cognition. Leurs analyses ne font pas appel explicitement à la notion de schématisation, néanmoins, nous voyons dans leur fonctionnement des mécanismes qui peuvent facilement être identifiés à la schématisation, et même enrichir la conception de cette notion.

2.1 L'apprentissage implicite

Nous proposons un exemple, emprunté au psychologue Perruchet (2016), portant sur un modèle d'acquisition d'unité complexe : un type de schémas morphologiques. Une des questions qui intéressent Perruchet et les chercheurs travaillant sur l'acquisition et l'apprentissage des connaissances est d'évaluer la sensibilité statistique des sujets aux données (par exemple linguistiques). Dans ses travaux, l'auteur montre pourquoi l'hypothèse d'un apprentissage statistique est plus réaliste que celui basé sur des règles implicites. Ainsi, dans le cadre d'un travail sur l'acquisition de l'accord de l'adjectif au féminin, des expériences ont été menées sur des enfants de trois ans qui mettent en évidence cet apprentissage statistique : les enfants sont sensibles à la fréquence de l'association, dans les discours, des terminaisons féminines, c'est-à-dire un constituant final qui se combine à un constituant initial autonome, comme /yR/ et /t/ (par ex. *voiture verte*). Cette association est en fait plus complexe puisque vient s'ajouter un déterminant féminin (*une voiture verte, la confiture est attirante*, etc.). Au « contact » de ces syntagmes, une généralisation (ou un invariant) se produit et émergent alors dans la compétence linguistique, plusieurs patrons, que l'on peut noter / yn /.../yR /.../ t / ; / la /.../yR /.../ t /, etc. qui constituent en définitive, des séquences complexes. Ce type de travaux sur l'apprentissage a été éprouvé sur des grammaires artificielles, méthode pertinente pour évaluer les modes d'acquisition de régularités. Plus généralement, ces travaux portent sur la segmentation en mots des énoncés, mais également sur l'organisation syntaxique. Ce qui nous paraît tout à fait illustratif dans ce petit exemple est l'opération de schématisation qui nécessite, bien sûr, non seulement une exposition aux données, mais aussi une mémorisation de ces données pour qu'à long terme, une séquence (et non une unité discrète) puisse être progressivement schématisée. Cette séquence n'est évidemment pas ici lexicale, ni même syntaxique, mais s'apparente à une règle morphologique...sans être du tout une règle. La règle sera apprise à l'école, vers l'âge de 8 ans, donc bien après que l'enfant a pu construire ce schéma par apprentissage implicite, schéma auquel il confronte les énoncés nouveaux (phénomène de catégorisation) et qui constitue une unité productive. On a là l'illustration, selon nous, à la fois d'une construction abstraite de l'expérience, par schématisation, et la construction de ce que l'on pourrait considérer comme un schéma discontinu⁸.

⁸ Une telle analyse rencontre des échos manifestes dans des perspectives « plus » linguistiques, celles dites fondées sur l'usage, notamment dans la mouvance de Bybee (2010) et Tomassello (2005, pour l'acquisition). En France, les travaux sur la liaison catégorique nominale chez l'enfant, menés par Chevrot, Chabanal, & Dugua, (2007), font l'hypothèse d'une acquisition en trois étapes : les très jeunes locuteurs mémorisent d'abord des constructions lexicalisées, puis, dans un deuxième temps, procède à une abstraction progressive par laquelle plusieurs exemplaires d'un mot sont à leur tour mémorisés (comme « z-ours », « n-ours » et « t-ours ») ; lors de

2.2. La surextension.

Considérons un autre exemple présent dans la littérature du lexique chez le très jeune enfant. L'enfant de moins d'un an commence par employer des formes signifiantes pour désigner des référents donnés dans des contextes spécifiques. Au bout de quelque temps, une décontextualisation s'opère qui libère la forme signifiante et lui confère la capacité de désigner un ensemble d'objets parfois très hétérogènes, que le langage adulte ne classe pas sous la même dénomination. Cette capacité, qui constitue un mode d'acquisition et de production dans l'ontogenèse des jeunes enfants, est nommée processus de *surextension*⁹. Brigaudiot et Danon-Boileau (1999) rapportent le cas suivant : à un an, un enfant (Guillaume) apprend à souffler une bougie ; cette expérience du geste de souffler, mais aussi de certaines qualités de l'objet (la forme, la brillance de la flamme et son extinction) constitue les éléments de l'apprentissage d'un rituel et d'un signe linguistique dont on peut rendre compte du signifié par 'souffler de l'air'. Le désir de 'souffler de l'air' (et donc d'employer la forme signifiante) est ensuite réitéré à chaque fois que Guillaume voit une allumette (changement de contexte, mais l'isotopie reste). L'indice, le rapport à l'objet se circonscrit à la flamme qui brille et peut s'éteindre. Le même signifiant sera ensuite employé à la vue de la seule boîte. A une autre étape, Guillaume souffle sur la lampe à cause de sa brillance : celle-ci constitue l'indice qui motive le geste et le proto-mot. Enfin, l'occurrence sera appliquée pour désigner des chaussures dorées dont la qualité est corrélée au signifiant, sans qu'il y ait cette fois-ci de geste de souffler. Ainsi, si le terme de *surextension* renvoie à la propension d'un mot (ou proto-mot) à référer à des objets différents, le phénomène manifeste également une certaine disposition de cette unité à rendre compte d'expériences différentes. Il nous semble possible ici qu'une schématisation est à l'œuvre. Elle consisterait à « redimensionner » le champ d'application d'un signe, non pas en enrichissant le signifié par de nouveaux sèmes, mais bien plutôt en montrant une capacité à décontextualiser le signe, à le transposer, pour libérer la généralité de la signification. Cette capacité est assurément à l'œuvre dans d'autres usages du lexique.

2.3. Le marquage lexical.

Un autre phénomène trouve également une explication en termes de schématisation ; nous nommons, à la suite des psychologues Hofstadter & Sander (2013), ce phénomène *marquage lexical*, phénomène qui a été décrit dans leur ouvrage sur l'analogie. Ces auteurs mettent en évidence un fonctionnement à la fois linguistique et de catégorisation apparemment banal, mais en définitive assez peu commenté par les linguistes. Un des exemples parlants proposés par les auteurs est celui, en géométrie, du carré. Une figure comme

(insérer image1)

peut-être catégorisée de cinq manières différentes : évidemment comme *carré*, mais aussi comme *rectangle* (puisque la définition du carré correspond à celle du rectangle, à savoir que le carré possède des diagonales formant quatre angles droits) ; comme *losange* (le carré possède des diagonales perpendiculaires, donc quatre côtés égaux), comme *parallélogramme* (les diagonales du carré se coupent en leur milieu, les côtés opposés sont parallèles et sont de

la troisième étape, les relations entre les constructions abstraites et les exemplaires associés se stabilisent. Cf. Liégeois (2017) pour un modèle semblable appliqué à la liaison catégorique verbale.

⁹ Vygotski (1997) nomme ce processus « pensée par complexe » et rapporte que Meumann avait remarqué dès 1902 que l'enfant au début ne désigne de façon générale aucun objet ou processus de l'environnement, mais désigne les aspects émotionnels ou volitifs de ces objets.

même longueur) et enfin comme *quadrilatère* (deux diagonales, quatre côtés). Pourtant, lorsqu'on dispose un carré parmi d'autres figures comme dans

(insérer image 2)

il est assez évident que l'on ne nommera pas le carré *rectangle*, ou *losange* ou *parallélogramme*, car on est en contexte de différenciation maximale entre les figures. Chez le jeune enfant, par exemple, un carré **ne peut être** un losange ou un parallélogramme ; on peut même supposer que pour lui le rectangle et le losange sont des « sortes » de carrés déformés. Néanmoins, dans un univers de discours autre, celui de la géométrie, les mots prennent une autre valeur. On peut résumer, avec les auteurs, cette complexité par le schéma :

Fig.4 : 8 catégories, 4 niveaux de catégorisation – d'après Hofstadter et Sander, 2013 : 292

Il convient donc de distinguer des niveaux de catégorisations différents. Un niveau de base, auquel le carré se distingue par sa forme du parallélogramme, du losange et du rectangle ; puis des niveaux supérieurs auxquels le carré est à la fois un rectangle et un losange. De quoi, comme le remarquent les auteurs, faire perdre la tête aux élèves¹⁰. D'un point de vue linguistique, il n'y a évidemment pas deux homonymes *rectangle*, *losange* ou *parallélogramme*, ni même polysémie, mais à chaque fois un même lexème donnant lieu à deux représentations différentes, la seconde étant plus schématique que la première. *Losange2*, par exemple, perd de ce que l'on pourrait nommer sa figurativité, présente dans *losange1*. Ce phénomène est plus général qu'on le croit :

L'une des manifestations (...) les plus frappantes du changement de catégorie est le *marquage*, qui rend possible de changer de catégorie sans pour autant changer de mot, et ainsi d'adapter au contexte le niveau d'abstraction pertinent de la catégorisation. Le marquage concerne les situations dans lesquelles un même terme est utilisé tantôt pour décrire une catégorie générale, tantôt une sous-catégorie de cette même catégorie. La catégorie générale constitue le sens non marqué, alors que la sous-catégorie constitue le sens marqué. (Hofstadter et Sander, 2013 : 240).

Autrement dit, *losange2*, *rectangle2* sont le résultat d'une schématisation conventionnalisée dans le domaine de la géométrie, et en ce sens, acquièrent un statut de terme. Il reste qu'une même forme est associée à des catégories différentes, mais en relation de spécificité / schématicité. On peut encore donner un exemple, celui du nom *sanction* pour lequel le *Trésor de la Langue Française* donne la définition juridique suivante : « Peine ou récompense prévue pour assurer l'observation d'une loi, l'exécution d'une mesure réglementaire, d'un contrat ». Il y a donc, du moins dans l'emploi juridique, deux orientations possibles mais contradictoires (euphorique-récompense ou dysphorique-peine) qui autorise à

¹⁰ ...et à leurs parents, comme en témoigne cette question posée sur un forum Internet : « Le maître de mon fils (CM2) prétend qu'un carré est toujours un losange. Il me semble, pourtant qu'un carré a quatre cotés égaux et quatre angles droits, et le losange a quatre cotés égaux mais aucun angles droits. Donc, selon vous, j'ai la berlue ou a-t-il raison d'affirmer cela? » (Internet).

considérer une signification générique au niveau de laquelle l'orientation est indéterminée¹¹. La norme commune privilégie *sanction1* (avec la signification dysphorique), comme elle privilégie *rectangle1*.

Nous sommes plus circonspects face à un exemple donné par Hofstadter et Sander : celui de *voitures* dans le contexte où une maman (ou un papa) dit à son enfant : *fais attention aux voitures en traversant*. *Voitures* indique-t-il vraiment ici une classe superordonnée, qui vaut pour *voitures1*, mais aussi pour tous les véhicules roulant : *camions*, *motos*, etc. dans la mesure où l'attention ne doit pas se porter uniquement sur les voitures ? Nous ne le pensons pas. Nous y voyons plutôt un emploi pragmatique qui relève certes d'une schématisation, mais d'une schématisation à la Grize. Notons ainsi l'emploi systématiquement pluriel du nom : *fais attention à la voiture* ne peut faire référence qu'à une *voiture1*. Nous comprenons la motivation de *voitures* dans cet emploi comme le fait de donner une information pragmatiquement suffisante dans le contexte de mise en garde. Autrement dit, il y a bien schématisation puisque l'information est objectivement insuffisante ; mais l'information déficiente à combler ne présente pas un coût cognitif important pour l'interprète, en tous cas moins que le coût de l'énonciation d'un énoncé « complet » pour le locuteur. Cet exemple tenterait à montrer que le rapport entre les deux types de schématisation est relativement complexe. Les cas de la métaphore et du proverbe témoignent assurément de cette complexité.

2.4. La métaphore : un moyen de catégorisation par schématisation

A nouveau, sans que les termes de schématisation ou de marquage soient employés, une certaine conception de la métaphore s'appuie sur des fonctionnements redevables à l'abstraction.

La métaphore est un objet complexe et hétérogène, dont l'explication du fonctionnement est souvent formulée en termes de changement de sens (ou de dérivation du sens). De façon synthétique, on peut, en se référant à des travaux de psychologie cognitive, mettre en évidence que certains cas de métaphore ne sont pas, en définitive, si éloignés du fonctionnement du marquage lexical vu plus haut. Ainsi, la conception du processus métaphorique donné par Glucksberg¹² s'inscrit dans une perspective cognitive très différente de la théorie de la métaphore conceptuelle de Lakoff et Johnson¹³. Pour Glucksberg, la raison d'être des métaphores est de permettre aux locuteurs de construire des catégories ad hoc (cf. Barsalou 1983), c'est-à-dire des catégories en quelque sorte constituées à la volée, dans le vif du discours. Ce sont les métaphores évaluatives ou appréciatives (exprimant donc un jugement) qui correspondent le mieux au processus que nous voudrions décrire. Par exemple, François Asselineau, candidat à la dernière élection présidentielle, qualifie le 14 avril 2017 sur la chaîne C News le programme d'Emmanuel Macron de *sèche-cheveux*. La métaphore est particulièrement intrigante et possède une dimension argumentative et expressive évidente. Ce n'est pas cette dimension qui nous intéresse ici, mais plutôt la logique de catégorisation liée au fonctionnement du trope. Dans le modèle de Glucksberg, cette métaphore peut être expliquée par le fait que le propos d'Asselineau crée une assignation (ou repose sur une catégorisation présupposée) du programme de Macron dans une catégorie d'expérience certes relativement vague, mais particulièrement efficace. Cette catégorie générale, qui ne préexiste pas au discours, est désignée par un nom dénommant une sous-catégorie d'objets jugée typique de cette catégorie générale. Autrement dit, si on démonte le fonctionnement de la métaphore, on pose que :

¹¹ Sur la question de l'énantiosémie, cf. Legallois (2013)

¹² Konrad dans sa thèse datée de 1939 adopte une conception de la métaphore très proche de celle de cet auteur.

¹³ La conception de Glucksberg serait en cela plus proche du *conceptual blending* (Tuner et Fauconnier) appliqué à la métaphore.

- *sèche-cheveux*, comme on le sait, est un nom composé désignant une classe d'*appareils électromécaniques conçus pour sécher les cheveux au moyen d'air chaud ou froid* (Wikipedia). Cette catégorie d'objets est stable dans notre expérience et joue en quelque sorte le rôle d'un repère ;
- en raison de propriétés plus stéréotypiques que prototypiques – autrement dit, en raison, d'un regard particulier sur l'objet plutôt qu'en raison de ses propriétés intrinsèques - la catégorie *sèche-cheveux* donne son nom à une catégorie « anonyme » qui lui est superordonnée : *sèche-cheveux2* ;
- cette super-catégorie, créée dans le mouvement même du discours (mais sans doute est-elle en fait préméditée par son auteur), rassemble potentiellement tous les objets (ou classes d'objets) possédant les mêmes propriétés que les sèche-cheveux : caractère bruyant, prenant de la place, brassant de l'air et en définitive assez inutile puisqu'on pourrait très bien s'en passer¹⁴.

Ainsi, tout objet possédant ces propriétés est susceptible d'être versé dans la catégorie ad hoc. Cette catégorie est donc accueillante à l'infini ; on peut imaginer comme membres possibles : un rapport parlementaire, une nouvelle loi, les bonnes résolutions de telle personne le 31 décembre, un article sur la schématisation en linguistique, etc. Ce processus correspond à un phénomène de marquage lexical, dont l'existence ne dure généralement que le temps de l'énonciation ; et il s'agit aussi d'un cas de schématisation, la catégorie *sèche-cheveux2* étant plus abstraite que la catégorie *sèche-cheveux1*. Cette schématisation se différencie bien sûr par sa motivation et son origine subjective (ce sont les rapports de l'utilisateur à l'objet qui sont schématisés et non pas la fonctionnalité de l'objet). Il n'y a donc pas changement de signification à proprement parler, mais bien plutôt une réduction de l'intensionnalité sémantique d'un nom pour une extensionnalité plus grande ; la catégorisation peut-être dite induite (le programme comme sèche-cheveux), si l'adjectif *indu* signifie 'contraire à l'usage', mais le processus même ne l'est pas. On a bien une *vraie* catégorisation non conventionnelle, spontanée et qui ne vaut, généralement, que dans l'instant de sa production. La complémentarité avec une schématisation gricéenne est aussi patente puisque *sèche-cheveux2*, outre sa nature de catégorie ad hoc, n'est-il pas également le moyen de communiquer de façon lapidaire et économique une série d'attributs : la catégorisation ad hoc par métaphore se montre tout à fait compatible avec une conception du phénomène métaphorique en termes de *pertinence*.

2.5. Schématisation et proverbe

Kleiber (2000, 2010) propose une analyse du proverbe qui intéresse directement notre parcours sur l'illustration de la schématisation linguistique. Pour Kleiber, les proverbes constituent des dénominations de catégories d'expériences hétérogènes ; ces catégories se situent non pas à un niveau subordonné, mais à un niveau supérieur – que l'on peut qualifier de générique. Ainsi, le proverbe *C'est en forgeant que l'on devient forgeron* est un signe linguistique, plus précisément la dénomination d'une catégorie d'expériences répondant à une situation expérientielle caractérisable par 'si on s'exerce à une activité, on devient un spécialiste ou un expert de cette activité' (Kleiber, 2000 : 56). Il s'agit d'une catégorie générale, qui ressemble beaucoup par certains aspects à la catégorie *sèche-cheveux2* présentée ci-dessus. Le sens littéral de ce proverbe, qui correspond à une expérience plus spécifique ('si un homme s'exerce à l'activité de forger' de laquelle découle la situation 'il devient forgeron'), constitue, en tant qu'exemple, un interprétant de cette classe, interprétant sans

¹⁴ Ce sont là les amabilités mêmes énoncées par Asselineau lorsque le journaliste lui demande de s'expliquer sur sa métaphore.

doute nécessaire pour comprendre la signification intensionnelle, comme si le générique n'était appréhendable que par le spécifique. En cela, tout proverbe est une schématisation d'expérience. Le sens littéral du proverbe n'est en somme, dit Kleiber, qu'un hyponyme d'un sens hyperonymique :

« Si on accepte notre hypothèse sur la montée abstractive hypo /hyperonymique, alors se pose la question du choix d'une situation hyponymique pour désigner une situation hyperonymique. Nous nous contenterons d'indiquer ici deux pistes à suivre, qui nous semblent plus importantes que les autres :

- la maladresse fréquente des formulations du sens implicatif des proverbes signale que bien souvent les situations hyperonymiques visées n'ont pas de correspondant lexical approprié, ce qui justifie leur dénomination par une situation hyponymique ;
- les situations particulières ont bien souvent un rôle de garant de vérité, dans la mesure où elles correspondent à une vérité universelle (cf. Il ne faut pas mettre la charrue avant les bœufs), alors que celle de l'implication de niveau hyperonymique ne répond qu'à une vérité de type il est généralement vrai ou même il est beaucoup de fois vrai » (Kleiber, 2000 : 57) ».

La dénomination du proverbe par une situation hyponymique n'est rien d'autres qu'un cas de marquage, selon le terme de Hofstadter & Sander. Et bien sûr, la montée abstractive est un cas de schématisation et de catégorisation. La dénomination est ici d'ordre non pas lexical, mais propositionnel. Grea (2015) identifie l'énoncé suivant :

(1) *C'est en babillant qu'on devient locuteur, à chaque fois dans une parole et une culture particulières.*

On pourrait simplement voir dans cet énoncé, un détournement ou un défigement du proverbe. Cette caractérisation serait juste, mais ne rendrait pas compte d'un procédé plus complexe dans la mesure justement où il repose sur le rapport hypo/hyperonymique et sur la productivité de la catégorisation proverbiale. *C'est en babillant qu'on devient locuteur* se présente comme un cas spécifique (hyponymique) et donc subordonné au proverbe (hyperonyme) *c'est en forgeant que l'on devient forgeron*², au même titre que d'autres situations particulières telles que *c'est en forgeant que l'on devient forgeron*¹, ou *c'est en éditant que l'on devient éditeur*. L'extension de la classe de ce type d'expériences est potentiellement infinie.

- Fig. 5. Dimension schématique et fonction catégorisante du proverbe.

2.6. Conclusion

Les schémas morphologiques, la métaphore catégorisante, la terminologie technique, la surextension enfantine, le proverbe, et sans doute bien d'autres phénomènes encore, illustrent tous, bien que constituants des objets très différents, bien qu'étant décrits dans des perspectives diverses, le fonctionnement cognitif de la schématisation. Ces cas justifient selon nous une meilleure prise en compte de ce fonctionnement dans l'analyse linguistique, même si cette analyse ne s'inscrit pas nécessairement dans une perspective cognitive.

Dans la section suivante, on s'intéresse plus particulièrement au rapport entre constructions argumentales (objets privilégiés des Grammaires de Construction) et schématisation.

3. Les constructions argumentales : jusqu'où peut-on/doit-on schématiser ?

3.1. Le problème

Même non marqués, les lexèmes schématiques sont des signes identifiables dans les discours par leurs « tokens ». Leur réalité sémiotique est donc tangible. Le tableau est incomparablement plus compliqué avec les constructions grammaticales schématiques. Considérées comme des unités grammaticales (des unités de langue), elles sont des formes hyperonymes d'un ensemble de sous-constructions : par exemple, le schéma transitif $NO_s V NI_{od}$ constitue une classe superordonnée dominant des classes spécifiques (NO *aimer* $N1$, NO *décrier* $N1$, NO *balancer* $N1$, etc.)¹⁵. Ces classes spécifiques peuvent dominer à leur tour des sous-classes plus spécifiques encore: NO *prendre* $N1$ domine ainsi NO *prendre la fuite*, NO *prendre de la hauteur*, dans le mesure où dans ces deux dernières unités, « l'objet » et *prendre* forment une unité lexicalisée. Considérées en discours, les constructions schématiques n'ont de réalité que dans les formes employées qui lesinstancient, ou si on veut, elles ne sont saisissables que comme effets. Se pose alors, en tous cas pour certaines unités, la question de leur existence dans la grammaire des locuteurs, question qui est inhérente à celle du degré auquel la schématisation s'effectue. L'exemple de la construction dative divalente du français permet de mieux apprécier le problème.

3.2. Prémices d'une sémantique des configurations datives à deux actants.

Nous notons $NO_s V$ à NI_{dat} un schéma constructionnel possible, correspondant à une structure argumentale avec datif. Mais quel est le statut précisément de $NO_s V$ à NI_{dat} ? Ne serait-il pas une simple formulation commode pour désigner un type d'emploi verbal ? Ou bien est-il une véritable construction schématique, une unité linguistique, dotée d'une signification, hyperonyme de sous-constructions plus spécifiques ? Examinons justement ces sous-constructions. Si on considère que V vaut pour les verbes simples et aussi pour la forme « être +ADJ », que X correspond au référent sujet et Y au référent datif, on recense alors les neuf sous-constructions :

1- $NO_s V_{mouv}$ à NI_{dat}

où V_{mouv} renvoie à des verbes de déplacement dont certains inaccusatifs (*arriver à*, *parvenir à*, *échapper à*, etc.), mais aussi des verbes statifs, qu'il faut en fait considérer comme des prédicats de « non-déplacement » (*rester à*, *appartenir à*) : *votre message nous est bien parvenu ; cette valise nous appartient ; un cri lui a échappé.*

¹⁵ A la suite de Hopper et Thompson (1980), beaucoup d'auteurs considèrent qu'il existe une dimension prototypique de la transitivité – ce qu'ils nomment la « transitivité sémantique » dans laquelle le sujet est agentif et l'objet subit une action qui transforme son état. Cette dimension est discutée dans Hamelin et Legallois (2016) et Legallois (2017) ; elle constituerait plutôt une catégorie de base, celle à laquelle on « saisit » le plus naturellement des événements, plutôt qu'une catégorie hautement schématique.

2- N0s V_{com} à N1_{dat}

où V_{com} renvoie à des verbes de communication dont le sujet, contrairement aux autres sous-constructions, est agentif : *il téléphone à sa famille ; il ment à ses parents ; il ne parle plus à sa sœur.*

3- N0s V_{ord.} à N1_{dat}

L'indice ord. renvoie aux verbes indiquant une succession ou une précédence, ou encore une hiérarchie (autrement dit un ordre) : *elle lui succède à la tête de l'entreprise ; c'est la conscience qui invente l'organisme, elle lui préexiste ; Hinault est supérieur à Moser au sprint.*

4- N0s V_{appr} à N1_{dat}

V_{appr} renvoie aux verbes d'appréciation : un premier groupe avec *plaire, chanter, déplaire*, etc., un deuxième avec *aller, seoir, convenir*, etc. employés éventuellement avec un adverbe (*bien, à merveille, pas mal*, etc.), un troisième avec *couter, peser, bénéficier, apporter, profiter, suffire, manquer*, etc.

5- N0s être Adj à N1_{dat} (effet sur Y)

être Adj vaut pour les expressions « appréciatives » : *cher, précieux, agréable, sympathique, odieux, horrible, insupportable, fatal*, etc.. Par ex., *cette idée lui est chère/insupportable ; l'atmosphère lui est défavorable ; le conseil lui est utile ; ce comportement lui est étranger.*

6- N0s être Adj à N1_{dat} t (attitude de X)

L'enjeu de l'appréciation est ici le comportement de X envers Y : *son personnel lui est dévoué / attaché ; sa femme lui est infidèle.*

7- N0s V_{mod} à N1_{dat}

V_{mod} renvoie aux verbes à valeur modale (*incomber, appartenir, revenir, échoir*, etc.) : *le dernier mot appartient aux électeurs.*

8- N0s lui V_{phys.}

Les V_{phys.} sont intransitifs et expriment une manifestation physique. La contrainte du datif clitique est patente dans cette construction dans laquelle N0s renvoie à un objet en possession inaliénable de Y : *la tête lui tourne.*¹⁶

9- N0s V_{conf} à N1_{dat}

V_{conf} renvoie à des verbes comme *ressembler, obéir, correspondre* qui indiquent la conformité de X à Y : *Paul ressemble à son père ; cette attitude lui correspond tout à fait.*

¹⁶ *La tête lui tourne* est d'une certaine manière une réduction de *il a la tête qui lui tourne*, une réduction permettant l'autonomisation du clitique.

Il n'est pas possible ici de proposer une analyse exhaustive de la sémantique de $NO_s V$ à $NI_{dat.}$; cette tâche demanderait des développements dépassant largement le cadre de cet article. Nous mettons en évidence ici seulement quelques éléments utiles pour caractériser sommairement cette signification, ce qui devrait suffire pour fonder notre réflexion sur la notion de schématicité et sur ses limites.

Nous formulons en termes « localistes » ces éléments sémantiques. Nous nous inspirons de la typologie des cas et des prépositions de Hjelmslev (1935)¹⁷. Cette typologie repose sur les relations entre deux objets. Hjelmslev dégage trois dimensions, que nous appliquons donc ici, en insistant sur le fait que ce localisme n'est nullement un « spatialisme », autrement dit que les dimensions sont applicables à d'autres relations que celles purement spatiales.

1° la direction : soit X se rapproche de Y, soit il s'en éloigne : le rapprochement peut être spatial (*le colis lui est parvenu*), ou non (*il lui ressemble, ce visage m'est familier ; il parle à Marie, etc.*) ; de même pour l'éloignement : *un cri lui échappa ; elle lui est supérieure/inférieure*. On pourrait également parler de relation proximale ou distale de X avec Y.

2° la cohérence : la cohérence est en fait l'inclusion de X dans Y, inclusion qui se manifeste lorsque la direction est neutralisée : *ce livre lui appartient, cette décision lui incombe ; il rabat sur son crâne les quelques cheveux qui lui restent ; la tête lui tourne, etc.* Les « objets » ici (le sujet grammatical) sont inclus dans la sphère de Y. La cohérence « dative » serait ce que Hjelmslev nomme, parmi les cas de cohérence, une inhérence.

3° la subjectivité / objectivité : la relation peut être pensée objectivement, c'est-à-dire sans égard à « l'individu pensant » : *un accident lui est arrivé*. Mais l'énoncé peut être la formulation d'une appréciation (par définition) subjective : *l'idée lui est insupportable, Régis lui est sympathique, etc.*

Ainsi, si on résume : la fidélité, la familiarité, la destination (d'un coli), la ressemblance, la convenance, la communication (*sourire, téléphoner, etc.*), la sympathie (que l'on suscite), etc. sont en quelques sortes des « modes » de rapprochement ou de proximité de X avec Y ; par opposition, l'étrangeté, l'odieux, l'antipathie, la supériorité, la succession, l'inutile, le désagréable, l'insupportable, etc. sont des « modes » d'éloignement¹⁸ (ou de distanciation). En cela, l'indifférence est un mode subjectif par lequel on ne peut dire si X « s'approche » de Y, ou s'il s'en éloigne. Pour certains cas, la cohérence prime sur la direction : X est alors inclus dans Y en raison d'une relation d'appartenance inaliénable ou non. On peut voir dans l'inclusion un cas de rapprochement « total ».

Il est certain que ces trois dimensions ne sont pas suffisantes pour décrire le fonctionnement sémantique des sous-constructions¹⁹. Elles sont néanmoins essentielles selon nous. De façon intéressante pour notre propos, Hjelmslev caractérisait de « sublogiques » ces dimensions. Cette sublogique peut être vue elle-même comme une schématisation : elle « se

¹⁷ La justesse de l'analyse de Hjelmslev a été sévèrement remise en cause – et sûrement avec raison – par Serbat (1979) ; il nous faut préciser que ce qui fonde notre intérêt pour le modèle de Hjelmslev, tient avant tout dans les éléments sémantiques qu'il déploie, plutôt que dans son application à la problématique des cas. D'autres linguistes avant nous ont appliqué le modèle de Hjelmslev à des phénomènes différents : Voorst (1993) à la transitivité, Baron, 2006 aux composés nominaux en danois et français. Pottier 2012 donne une analyse assez proche de Baron, sans s'inscrire dans le cadre de Hjelmslev.

¹⁸ Les exemples que nous donnons pourraient laisser croire que la différence entre rapprochement et éloignement est étroitement liée à l'euphorie et à la dysphorie. Il n'en est rien car dans *la décision lui pèse*, où la dysphorie est flagrante, il s'agit bien de la proximité de X sur Y, autrement dit du poids de X sur Y.

¹⁹ Il faudrait prendre en compte la thématization de X (P. Koch, 2001), la subordination du rôle sémantique de X par rapport à celui de Y (Tayalati et Van Peteghem 2014), ainsi que le rapport de Y à X, autrement dit la réversibilité transitive souvent possible de la construction dative, comme le remarque Herslund (1988).

tient » en deçà des différentes spécifications dans des domaines divers, et revêt, évidemment un caractère abstrait.

3.3. Existe-t-il une construction schématique $NO_s V \text{ à } NI_{dat}$?

Ces observations suffisent-elles à conclure qu'il existe une construction schématique $NO_s V \text{ à } NI_{dat}$ dont les sous-constructions exposées ci-dessus constitueraient un ensemble de spécifications, sachant que si une telle construction existe, c'est qu'elle possède alors une validité cognitive chez les locuteurs ? Ou alors, ces sous-constructions ne seraient-elles que des *constructions*, possédant entre elles un air de famille, sans qu'elles soient « filles » d'une construction plus schématique ? $NO_s V \text{ à } NI_{dat}$ n'est peut-être qu'une « construction » du linguiste, qu'un artefact ou encore qu'une schématisation opérée par le spécialiste, schématisation qui ne fait aucunement sens pour les locuteurs et qui serait élaborée dans une activité métalinguistique. Cette question, au sujet d'autres cas, a été discutée par W. Croft (1998) qui remarque qu'une unité schématique peut apparaître pertinente en raison de sa simplicité, mais que sa plausibilité psychologique peut être douteuse. On le voit avec notre exemple, les sous-constructions sont assez différenciées, mobilisent des verbes de catégories sémantiques distinctes, et le nombre de ces verbes parmi chaque catégorie est assez peu conséquent : il y a donc des indices qui montrent une spécialité – une spécificité – assez forte de chaque sous-construction, et donc, une autonomie par rapport à un type général. Cela ne signifie pas selon nous que poser $NO_s V \text{ à } NI_{dat}$ est une absurdité ; comme dit plus haut, tout objet linguistique porte en lui-même sa propre schématicité : si $NO_s V \text{ à } NI_{dat}$ n'a pas de pertinence cognitive pour les locuteurs, cela ne signifie pas que sémantiquement $NO_s V \text{ à } NI_{dat}$ est non pertinent : le « schéma » peut-être vu comme une synthèse des significations présentes dans l'ensemble des sous-constructions, ou même, peut constituer la condition pour qu'émergent, dans l'analyse linguistique, les invariants possibles présents dans diverses sous-constructions. En cela, le schéma, même s'il n'est pas cognitivement fondé, peut avoir une validité pour le linguiste ; Hilpert partage cet avis :

While the notion of a schematic pattern strongly invites the idea of a speaker who mentally represents an abstraction over many concrete usage events, it is actually possible for an analyst to remain agnostic about this issue. It can be left open whether abstract patterns have psychological reality or whether they are in fact merely posited as theoretical constructs, much in the way that linguistic notions such as 'head', 'clitic', or 'subordinating conjunction' serve as useful labels for phenomena that capture insights about a linguistic system but that may not correspond to psychologically real categories in the minds of speakers. (Hilpert 2018, 24)²⁰.

L'objet du linguiste étant fondamentalement la langue et non la psycholinguistique du locuteur, et la langue étant un système social dynamique, un schéma peut être le résultat légitime du « travail » de la langue, sans être pour autant justifiable par des données psychocognitives.

4. Conclusion : pourquoi la schématisation ?

Hors du cadre de la linguistique cognitive, la schématisation est peu discutée. Or, selon nous, et comme l'ont montré les exemples de la section 2, par ses effets sur la constitution des unités linguistiques de toute nature, la schématisation est une opération fondamentale, entre

²⁰ Cité par Van Wettere (2018).

abstraction et catégorisation. Évidemment, elle est sûrement plus complexe que ce qui a été présenté dans ces pages ; elle peut opérer instantanément dans un discours (par exemple, dans le cas de la métaphore catégorisante), ou bien constituer un processus progressif (dans les cas d'acquisition d'unités) social ou individuel. Elle est inhérente à toute activité linguistique et indépendamment de sa nature cognitive, elle est au cœur de l'organisation lexicale et grammaticale. De plus, il conviendrait de mieux caractériser la relation entre schématisation grizéenne et schématisation « cognitive », autrement dit de mieux articuler les motivations pragmatiques et les processus cognitifs.

Dans la section 3, néanmoins, nous avons voulu montrer que le statut de la schématisation devait être considéré attentivement : il n'est pas question d'envisager la schématisation de façon systématique dans l'analyse, notamment, des constructions grammaticales. Souvent, poser l'existence d'une construction schématique est une hypothèse métalinguistique qui demande validation ; cette validation est elle-même problématique : elle nécessite qu'un certain type de productivité mesurable sur corpus soit établi, pour que l'on puisse conclure qu'un niveau hyperonymique détermine des unités plus spécifiques, en même temps – car là est le jeu entre schématicité et spécificité – qu'il est déterminé par ces unités. Néanmoins, sans qu'il y ait paradoxe ou contradiction dans nos propos, il nous paraît tout à fait légitime, lorsque l'analyse s'y prête ou le permet, de constituer le schéma soit en outil heuristique, soit en unité résultant des rapports des formes linguistiques entre elles, sans que ce résultat soit nécessairement « mesurable » d'un point de vue cognitif.

Références

- Baron I. (2006), « Universaux du langage dans les langues endocentriques et exocentriques », in: *Grammatica: Festschrift in honour of Michael Herslund : Hommage à Michael Herslund*, ed. /H. Nølke, I. Baron, H. Korzen, I. Korzen, H. Høeg Müller. New York : Peter Lang, p.1-17.
- Barsalou L.W. (1983), « Ad hoc categories *Memory and Cognition* », 11, p. 211-217
- Brigaudiot M. et Danon-Boileau L. (1999), « Catégorisation et construction du vocabulaire », *Faits de langues* Vol.7, 14, p.37-48.
- Bybee J. (2010), *Language, Usage and Cognition*, Cambridge University Press, Cambridge,
- Chevrot J.-P., Chabanal, D. et Dugua, C. (2007). « Pour un modèle de l'acquisition des liaisons basé sur l'usage: trois études de cas », *Journal of French Language Studies*, 17(1). p.103–128.

- Croft W. et Cruse A. (2004), *Cognitive linguistics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Croft W. (1998), « Linguistic evidence and mental representations », *Cognitive Linguistics* 9.2, p.151-173.
- Glucksberg S. (2001), *Understanding Figurative Language: From Metaphor to Idioms*, Oxford, Oxford University Press
- Gréa Ph. (2015), « Proverbe, transposabilité et forme forte », *Linguisticae Investigationes*, John Benjamins Publishing Company, 2015, 38 (1), p.13-72.
- Grize J.B. (1996), *Logique naturelle et communications*. Paris, Presses Universitaires de France
- Hamelin L. et Legallois, D. (2016), « Une approche sémantique non prototypique de la construction transitive », *Faits de langue*, 45, p.149–158.
- Herslund M. (1988), *Le datif en français*, Louvain/Paris, Peeters
- Hilpert M. (2018), « Three open questions in Diachronic Construction Grammar ». In Evie Coussé, Peter Andersson, and Joel Olofsson (eds.), *Grammaticalization meets Construction Grammar*. Amsterdam: John Benjamins, p.21-39.
- Hjelmslev L. (1972 [1935]), *La catégorie des cas. Étude de grammaire générale*, Munchen, Wilhelm Fink Verlag
- Hjelmslev L. (1973), *Essais linguistiques*, Paris, Minuit.
- Hofstadter D. et Sander E. (2013), *L'Analogie au cœur de la pensée*, Paris, O. Jacob.
- Hopper P. et Thompson S. (1980), « Transitivity in Grammar and Discourse », *Language* 56. p.251-299.
- Johnson M. (1987), *The Body in the Mind: The Bodily Basis of Meaning, Imagination, and Reason*, University of Chicago Press.
- Kleiber G. (2000), « Sur le sens des proverbes », *Langages*, 139, p.39-58.
- Kleiber G. (2010), « Proverbes : transparence et opacité », *Meta : journal des traducteurs*, 55,1, p.136-146.
- Koch P. (2001), "As you like it. Les métataxes actantielles entre Expérient et Phénomène", in: Lene Schøsler (Hrsg.), *La valence, perspectives romanes et diachroniques*, Stuttgart: Steiner
- Konrad H. (1939), *Etude sur la métaphore*, Paris, Librairie J. Vrin,
- Lakoff G. et Johnson M. (1980), *Metaphors We Live By*. University of Chicago Press.
- Langacker R. (1987), *Foundations of Cognitive Grammar, Volume I, Theoretical Prerequisites*. Ronald W. Langacker. Stanford, California: Stanford University Press.
- Langacker R. (1998), « Conceptualization, Symbolization, and Grammar » in M. Tomasello (ed.) *The New Psychology of Language: Cognitive and Functional Approaches to Language*, Lawrence Erlbaum Associates, Inc, p.1-40.

- Langacker R. (2013), *Essentials of Cognitive Grammar*, Oxford, Oxford University Press
- Langacker Ronald W. (1999), *Grammar and Conceptualization*. Berlin & New York : Mouton de Gruyter.
- Legallois D. (2013), « *Existe-t-il une énantiosémie grammaticale ?* », in J. François, P. Larrivée, D. Legallois et F. Neveu, *La Linguistique de la contradiction*, Peter Lang.
- Legallois D. (2017), « Pour une conception constructionnelle de la transitivité », *Langue française* n° 194, p.15-32.
- Legallois D. (à par.), « Quelques questions sur le rapport entre la linguistique fondée sur l'usage et l'organisation cognitive de la compétence. » *Usages*, Londres, Iste éditions, vol. 6, série « Les concepts fondateurs de la philosophie du langage ».
- Legallois D. (en prép.), « Les constructions grammaticales comme schémas pré-discursifs ».
- Liégeois L. (2017), « Acquisition des liaisons nominales et verbales : de la lexicalisation à l'abstraction des constructions ». *Langue Française*, 194(2), p.125-146
- Perruchet, P. (2016), « Apprentissage implicite ». *Encyclopaedia Universalis*
- Piaget J. (1967), *Biologie et connaissance. Essai sur les relations entre les régulations organiques et les processus cognitifs*, Paris, Gallimard.
- Pottier B. (2012), *Images et modèles en sémantique*, Paris, Honoré Champion
- Serbat G. (1979), « L. Hjelmslev et la « catégorie des cas » : contradictions et apories d'une pensée « totaliste » », *L'Information Grammaticale*, 1, p. 11-15.
- Tayalati F. et Van Peteghem M. (2014), Pour un traitement unitaire de l'assignation du datif en français in *Linguisticae Investigationes* 32(1), p.99-123
- Tomasello M. (2005), *Constructing a Language: A Usage-Based Theory of Language Acquisition*, Harvard University Press, Cambridge MA.
- Voorst, J. van (1993b), « Un modèle localiste de la transitivité », *Langue française* 100, p.31-48.
- Vygotski L. (1997), *Pensée et Langage*, La dispute
- Van Wettere N. (2018), *Copularité et productivité. Une analyse contrastive des verbes attributifs issus de verbes de mouvement en français et en néerlandais*. Thèse de doctorat de l'Université de Gand, ss la direction de P. Lauwers.